

cahier Environnement

arrondissement d'Ahunsiac-Cartierville

L'agriculture
urbaine :

accessible pour tous!

page 06



Pages
centrales
à conserver!

Adresses utiles et
gestes éco-citoyens

pages 10 & 11

Les
bâtiments
verts

page 15



Ahunsiac-Cartierville

Montréal

Ici, notre développement est durable!

J'aime et apprécie notre arrondissement pour sa vitalité, sa beauté, son emplacement unique, l'excellence et la diversité de ses gens et les activités qu'il propose. C'est vous dire combien il fait bon y vivre, y travailler et y faire des affaires.

Ahuntsic-Cartierville, c'est aussi de nombreux parcs et espaces verts, autant de lieux uniques et précieux en milieu urbain dont il nous faut prendre grand soin. En ce sens, l'arrondissement a déjà mis l'épaule à la roue pour relever les défis environnementaux qui nous attendent tous. Un plan stratégique voulant faire converger les préoccupations sociales, environnementales, économiques et éthiques des résidants, des employés, des commerçants, des industries et des institutions a déjà été amorcé.

Ainsi, l'arrondissement s'est engagé à gérer l'ensemble de ses services sur la base du développement durable. Une visite sur le site Internet de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville (www.ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville) permettra aux internautes de constater le travail accompli – projet pilote de récupération des eaux de pluie, collecte des résidus verts ou de vieilles piles, la campagne « Je m'active dans mon quartier » (en collaboration avec Équiterre), etc. – et de prendre connaissance des défis et des projets de l'arrondissement auxquels toute la population est conviée.

L'élan a été donné et nous poursuivons nos efforts. En mon nom personnel et au nom de mes collègues du conseil d'arrondissement, nous réitérons l'engagement de faire d'Ahuntsic-Cartierville un arrondissement respectueux de l'environnement.



Pierre Gagnier
Maire de l'arrondissement



Pierre Gagnier,
maire de l'arrondissement



Jocelyn Ann Campbell,
conseillère du district de
Saint-Sulpice



Émilie Thuillier,
conseillère du district
d'Ahuntsic



Harout Chitilian,
conseiller du district de
Bordeaux-Cartierville



Étienne Brunet,
conseiller du district de
Sault-au-Récollet



Parmi les 19 arrondissements de Montréal, Ahuntsic-Cartierville est le premier à avoir pris l'engagement de gérer l'ensemble de ses activités et services à partir des principes du développement durable. De cet engagement est né le Bureau du développement durable, qui s'assure que les principes du développement durable soutiennent et respectent les réflexions, les décisions et les actions de l'arrondissement.

Inscrit en continuité avec le Plan stratégique de développement durable adopté par la Ville de Montréal en 2005, notre engagement marque la volonté d'Ahuntsic-Cartierville d'assurer une meilleure qualité de vie à nos résidants, tout en favorisant le développement durable.

Ce Cahier environnement, élaboré avec différents partenaires, regroupe des informations portant sur un vaste éventail de sujets, que ce soit les collectes des résidus verts, le rôle des éco-quartiers ou encore le projet de Place fraîcheur l'Acadie qui deviendra un véritable havre de fraîcheur pour les résidants des anciennes Places l'Acadie-Henri-Bourassa. Nous espérons qu'il saura vous plaire!



Ronald Cyr
Directeur de l'arrondissement



Ronald Cyr,
directeur de l'arrondissement

Le Bureau du développement durable

un bureau dont vous êtes le héros

Le Bureau du développement durable relève du directeur d'arrondissement. C'est tant mieux! Le développement durable embrasse un ensemble si vaste de sujets que certains estiment qu'il s'agit d'un synonyme pour « intérêt collectif ».

Énergie humaine

Le Bureau compte sur la participation des citoyens pour améliorer la qualité de vie. Chaque résidant possède l'expertise pour contribuer à la gestion des enjeux environnementaux, sociaux et économiques du secteur. La raison est simple : il y vit.

Qui de mieux placé pour intervenir lors de l'ajout de services de proximité ou pour suggérer des activités à mettre en place? C'est ce qui en fait un bureau dont vous êtes le héros. Il compte sur les citoyens pour écrire son histoire.

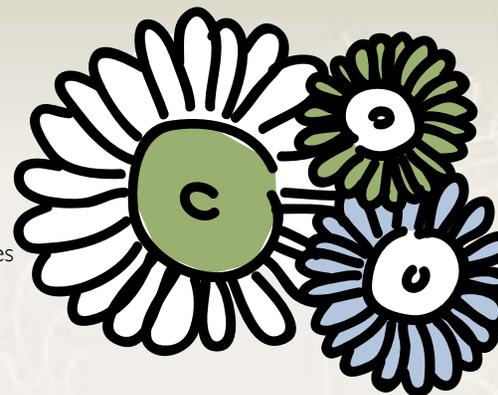
En matière de durabilité, on ne peut laisser une institution agir en vase clos. La participation de tous est garante d'une démarche de durabilité, et les autorités de l'arrondissement le rappellent régulièrement.

L'institution chapeaute l'ensemble des activités de l'arrondissement. Elle participe à toutes les décisions importantes de la municipalité. Une de ses fonctions est de créer un esprit de concertation entre les instances administratives. Le bureau s'assure ainsi que « durabilité » devienne le mot d'ordre des employés municipaux. Il va aussi au-devant des partenaires communautaires.

Prendre racine

Le Bureau présentera bientôt le Plan d'action de développement durable 2010-2012. On y trouvera une série d'actions, des cibles et des indicateurs tels que : taux de récupération, kilomètres de pistes cyclables, mesures d'apaisement de la circulation, etc.

Le Bureau joue aussi le rôle d'agent de liaison auprès d'organisations qui inspirent et viennent en aide à l'arrondissement. Il a participé à la création d'un comité de partenaires en développement durable ainsi qu'au Forum citoyen 2009 et au Comité citoyen en développement durable. Il collabore aux campagnes « Je m'active dans mon quartier » d'Équiterre et au Défi-Climat, en plus d'avoir été impliqué dans celle du Diagnostic résidentiel Mieux consommer d'Hydro-Québec.



C'est sans compter toutes les activités mobilisatrices qui sont organisées, que ce soit avec les citoyens partenaires du Comité citoyen (visite libre d'un jardin fleuri et échanges de vivaces) ou avec les employés de l'arrondissement (midi-conférences, activité Vélo-boulot, etc.). En fait, le Bureau sème son message de sensibilisation et d'action partout où il peut.

Si une bonne idée germe dans votre esprit, n'hésitez pas à lui écrire à info@bonheurdurable.com.

Crédits

Révision linguistique
Violaine Ducharme

Coordination
Geneviève Dubé et
Anne-Christine Lajoie

Collaborateurs
Pierre Alarie,
Marilène Bergeron,
Évelyne Boissonneault,
Jean-François Circé,
Frédéric Dumais,
Richard Landry,

Nike Langevin,
Thierry Larrivée
JM Ken Niimura,
Elyse Rémi,
Mathieu Régnier,
Karine Tougas,
Yann Vergriete.

Conception graphique
Nathalie Robert et
Martin Vallée

Impression et distribution
Transcontinental

Le Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise

Texte écrit en collaboration avec Frédéric Dumais, conseiller en planification, Direction de l'environnement et du développement durable.

Le développement durable à Montréal

En 2005, la Ville de Montréal adoptait son premier Plan stratégique de développement durable de la collectivité montréalaise. Ce Plan permettait à la Ville de s'outiller pour relever de nombreux défis du XXI^e siècle liés au développement durable.

Le Plan stratégique

Placé sous le leadership de l'administration municipale, ce Plan est tourné vers les multiples partenaires engagés dans cette initiative, tant pour son élaboration que pour sa mise en œuvre. Ce choix constitue d'ailleurs un des éléments singuliers de la démarche montréalaise. Les partenaires, maintenant au nombre de 180, ont été invités au cours des dernières années à poser un certain nombre d'actions liées au développement durable au sein de leur propre organisation. Ces actions sont en lien avec les quatre orientations prioritaires que contient actuellement le Plan :

La participation des arrondissements

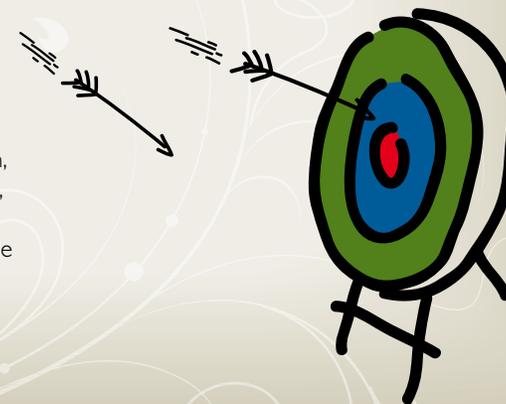
Les arrondissements sont des partenaires de choix pour la Ville de Montréal et ils sont nombreux à mettre sur pied des mesures de développement durable au sein de leur administration. À ce propos, le Bureau du développement durable de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville s'inscrit dans cette mouvance et constitue un exemple d'initiatives encouragées par la Ville de Montréal pour tendre vers un développement durable et améliorer la qualité de vie des citoyens.

Définition du développement durable

Le développement durable, même s'il peut prendre de multiples formes, est habituellement décrit de la façon suivante : il répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations à venir de répondre aux leurs. Ses composantes sociales, économiques et environnementales (auxquelles peuvent s'ajouter la gouvernance et la culture) en sont les dimensions les plus importantes.

- améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre;
- assurer la qualité des milieux de vie résidentiels;
- pratiquer une gestion responsable des ressources;
- adopter de bonnes pratiques de développement durable.

Diversifiées tant par leur nature (incitatifs, activités de sensibilisation, programmes de financement, règlements, etc.) que par leur portée, les actions réalisées par la Ville et les partenaires touchent des éléments aussi variés que l'élimination de la marche au ralenti inutile des véhicules et le verdissement en milieu urbain, en passant par l'organisation d'événements écoresponsables.



Une foule de renseignements utiles à conserver!

Info-collectes

Pour connaître l'horaire de toutes les collectes de votre quartier

ville.montreal.qc.ca/infocollectes

Collecte des ordures ménagères
Collecte des matières recyclables
Collecte des objets volumineux
Collecte de résidus verts



Écocentre

L'endroit où déposer vos résidus domestiques dangereux

On y reçoit des matières qui ne sont pas acceptées dans la collecte régulière des ordures ménagères telles que : vêtements, électroménagers, objets volumineux, matériaux de construction ou de démolition, pneus usés, résidus domestiques dangereux (RDD), bois, terre, etc.

ville.montreal.qc.ca/ecocentres

Écocentre L'Acadie

1200, boulevard Henri-Bourassa Ouest
(à côté du collège de Bois-de-Boulogne, accès par la voie de service nord du boulevard Henri-Bourassa).
514 872-1376

Nettoyage et embellissement

Inscrivez-vous à la **GRANDE OPÉRATION NETTOYAGE MONTRÉAL.NET** qui aura lieu les samedis et dimanche 24 et 25 avril.

Pour participer et obtenir tous les détails, visitez le site operationmontreal.net
De nombreux prix à gagner!
La propreté, c'est l'affaire de tous!

Distribution de compost

Les samedis et dimanche 8 et 9 mai
Complexe environnemental de Saint-Michel
2235, rue Michel-Jurdant

Distribution de fleurs gratuites



Ne manquez pas la distribution de **fleurs gratuites le samedi 29 mai** par votre éco-quartier

Vieilles piles : quoi en faire?

Les piles usées sont considérées comme des résidus domestiques dangereux et c'est pourquoi il est interdit de les jeter dans vos ordures ménagères ou dans votre bac de recyclage. L'arrondissement, en partenariat avec La Boite jaune, a mis sur pied un programme de ramassage des piles usagées.

Sept points de service où déposer vos piles usées

- Bureau d'arrondissement
555, rue Chabanel Ouest, 6^e étage
- Bibliothèque d'Ahuntsic
10300, rue Lajeunesse
- Bibliothèque de Cartierville
5900, rue De Salaberry
- Bibliothèque de Salaberry
4170, rue De Salaberry
- Centre communautaire Ahuntsic
10780, rue Laverdure
- Centre l'Acadie
2005, rue Victor-Doré
- Centre Saints-Martyrs-Canadiens
10125, rue Parthenais



Pour tous les détails, composez le **311**, surveillez le site Internet de l'arrondissement (ville.montreal.qc.ca/ahuntsic-cartierville) et vos journaux locaux (Courrier Ahuntsic et Courrier Bordeaux-Cartierville).

L'agriculture en bac sur votre balcon!

Texte écrit en collaboration avec Évelyne Boissonneault, chargée de projets à l'éco-quartier Cartierville

Une solution à l'absence de jardin

On a longtemps associé l'agriculture urbaine aux jardins, qu'ils soient communautaires, collectifs ou privés, mais pourtant, l'agriculture urbaine à Montréal connaît un essor sans précédent. À Ahuntsic-Cartierville, le pourcentage d'habitants ayant accès à un lot de terre est certes plus élevé que dans les arrondissements centraux comme Ville-Marie, mais pour la majorité des habitants d'immeubles à logements, faire pousser ses légumes en pleine terre relève de l'exploit. Heureusement, il existe des solutions bien réelles pour ceux qui n'auraient accès qu'à un balcon ou à un toit exposé au soleil.

Les bienfaits de l'agriculture urbaine

L'agriculture en bac permet de faire pousser fruits et légumes à peu de frais, dans des espaces restreints. Elle contribue ainsi à réduire

l'insécurité alimentaire des ménages moins nantis et permet un approvisionnement plus écologique des denrées, notamment en réduisant leur transport. Ses bienfaits sont nombreux, que ce soit du point de vue de la santé, de l'éducation, de la climatisation des bâtiments ou de la rétention des eaux pluviales.

Un nouveau projet pour les résidents de Cartierville

C'est pour toutes ces raisons que de nombreux citoyens, institutions et organismes montréalais se tournent vers ce type d'agriculture. Dans ce contexte, l'éco-quartier Cartierville mettra en place dès ce printemps un projet d'agriculture en bac pour les citoyens du secteur Laurentien-Grenet, visé par une démarche de revitalisation urbaine intégrée (RUI). Ainsi, une vingtaine de familles à faible revenu auront accès à une trousse comprenant bacs, terre, compost et semis. De plus, un animateur horticole offrira son soutien aux participants.

De l'information pour tous et des ateliers de fabrication de bacs

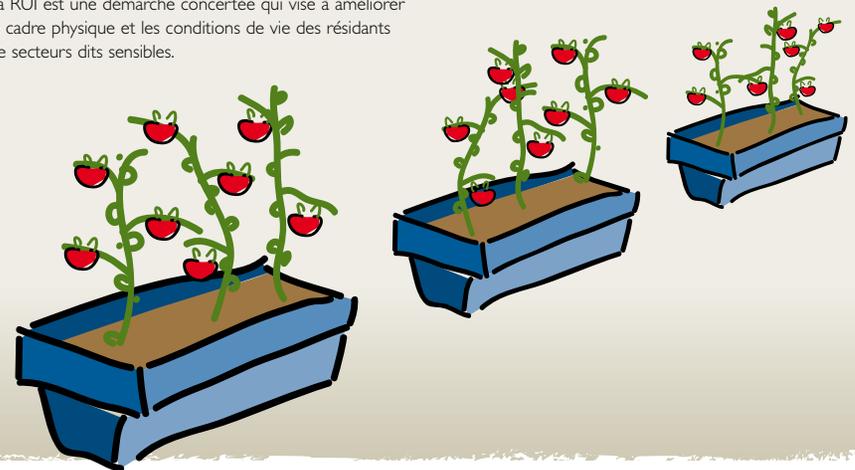
L'éco-quartier Cartierville offrira également aux citoyens de l'information et des ateliers de fabrication de bacs d'agriculture à réserve d'eau pour balcon afin de rendre cette technique de jardinage plus accessible.

Il n'est plus nécessaire d'avoir un terrain pour faire un potager. L'agriculture urbaine est en pleine effervescence et les ressources sont nombreuses pour cultiver fruits, légumes et fines herbes à la maison cet été. Suivez la vague et bon jardinage!

Pour plus d'information sur les services offerts par l'éco-quartier Cartierville, visitez le www.ecoquartier.ca

Les toits ne sont pas tous adaptés à ce genre d'installation. Il est donc impératif de bien s'informer auprès du propriétaire ou d'un spécialiste avant de procéder à l'aménagement d'un potager sur un toit.

La RUI est une démarche concertée qui vise à améliorer le cadre physique et les conditions de vie des résidents de secteurs dits sensibles.



La place fraîcheur l'Acadie

un projet novateur pour contrer les îlots de chaleur!

Texte écrit par Pierre Alarie, conseiller en aménagement, division urbanisme, permis et inspections, arrondissement d'Ahuñsic-Cartierville.

Grâce à une subvention du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS) et de l'Institut national de santé publique du Québec (INSPQ) dans le cadre du Plan d'action 2006-2012 sur les changements climatiques du gouvernement du Québec (PACC), le parc de voisinage prévu au centre du projet de réaménagement de la place de l'Acadie deviendra un véritable havre de fraîcheur pour ses résidents.

En effet, ce parc comprendra une place fraîcheur à usage multiple : aire de rencontre, point de rassemblement notamment pour les activités d'interprétation, marché ponctuel et occasionnel de fruits et de légumes, etc. Cette place sera agrémentée de jets d'eau-brume qui jailliront du sol et formeront des nuages de brume. Ce système favorisera le maintien d'une température ambiante confortable, et ce, même en période de chaleur estivale intense. À proximité, des aménagements seront conçus pour capter et recycler une partie des eaux générées par les jets-brume de manière à diriger moins d'eau vers le système d'égout pluvial.

Le nouveau parc comprendra une place publique thématique, une aire libre gazonnée et une aire de jeu destinée aux enfants âgés de 2 à 5 ans. La majorité des surfaces seront végétales et agrémentées d'arbres adaptés au contexte du lieu. Il offrira aux

citoyens une belle qualité de vie urbaine et sociale en toute saison, notamment par la création d'un espace public ouvert et polyvalent. Des éléments commémoratifs portant sur l'histoire de ce lieu, les étapes de son développement, l'approche et les composantes d'aménagement environnementales et les résultats escomptés seront également intégrés.



Quand « JE » multiplié par « JE »



Si les six milliards d'habitants sur Terre avaient le même niveau de vie qu'un citoyen d'Ahuntsic-Cartierville, il faudrait quatre planètes pour répondre aux besoins de l'espèce. On est de plus en plus sensibilisés aux impacts de nos actions sur l'environnement. On sait que la surconsommation mène à l'épuisement des ressources, mais il faut maintenant mettre la théorie en pratique; un pas difficile à faire.



Certains diront que ce n'est pas nouveau! Depuis des générations, on encourage les comportements responsables et respectueux. Si nos mères parlaient de civisme, les préoccupations environnementales des dernières décennies amènent aujourd'hui nos enfants à parler d'écocitoyenneté. Et le Petit Robert est d'accord. L'écocitoyenneté, c'est le « comportement responsable et civique à l'égard de l'environnement ».

Sans vouloir contredire nos mères, le civisme est au cœur même de l'action de l'écocitoyen. Contredisons plutôt le Robert. On ne sera pas privé de dessert. L'écocitoyen, c'est l'individu qui respecte non seulement l'environnement, mais dont les actions quotidiennes sont garantes de la qualité de vie dans un sens plus large. Et qui dit qualité de vie parle avant tout d'harmonie sociale et de bon voisinage.

Entre civisme et écocitoyenneté, il y a deux différences à souligner. Tout d'abord, l'importance des enjeux environnementaux oblige à l'action. L'écocitoyen sera donc proactif. Il modifiera son mode de vie ; un geste à la fois. Cet engagement personnel aura un effet multiplicateur à partir du moment où plus d'un individu s'activera pour le bien-être collectif. C'est ici que s'applique l'équation « JE » X « JE ». En s'engageant socialement, l'écocitoyen pense globalement en agissant localement.

= NOUS

Voici certaines des meilleures idées pour permettre à chacun de participer au développement durable.

Pour aller plus loin :

- Le site Internet de l'éco-quartier Cartierville propose une série d'informations utiles à l'écocitoyen : www.ecoquartier.ca
- La Fondation David Suzuki suggère une foule de gestes écocitoyens : www.davidsuzuki.qc.ca/relevezled/10whatican



L'éco-quartier au coin de la rue



Au service des citoyens, l'éco-quartier pourrait devenir aussi pratique que le dépanneur du coin. On peut parier qu'un jour les « va chercher du lait au dépanneur » seront suivis par un « n'oublie pas d'aller chercher notre panier bio à l'éco-quartier ».

Sensibilisation et action

L'éco-quartier a une adresse. Son nom suggère qu'il s'agit d'une zone géographique, mais il a bel et bien pignon sur rue. Au service de la communauté depuis 15 ans, les éco-quartiers de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville fournissent des renseignements au public sur une foule de sujets : recyclage, alimentation, changements climatiques, pollution atmosphérique ou protection de la biodiversité urbaine. Dans certains éco-quartiers, il est même possible de se procurer des vers pour le lombricompostage. On passe de la sensibilisation à l'action.

Loin du bon vieux Perrette !

À la différence du dépanneur, des composteurs sont parfois en démonstration dans un éco-quartier, et une foule d'activités pratiques y sont organisées. Vous pouvez vous y rendre pour apprendre comment fabriquer votre lombricompostière, obtenir des conseils sur les différents outils pour composter, les produits équitables et biologiques, assister à une conférence sur l'herbicyclage, participer à une activité de *trac-tes-trucs* ou vous impliquer dans une opération de nettoyage.

Pas besoin de vous déplacer pour les rencontrer : les éco-quartiers vont aussi vers vous! Voici des exemples de projets qui ont eu lieu tout près de chez-vous.

En 2008, l'Éco-quartier Sault-au-Récollet, avec la Direction du développement culturel et la Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal, a mis sur pied une activité de compostage avec le

camp de jour des loisirs Saints-Martyrs-Canadiens. Le « camp zéro déchet » répondait à deux objectifs : impliquer les jeunes dans une activité estivale constructive et amusante tout en prenant le relais des programmes de compostage mis en place dans les écoles.

En 2009, l'Éco-quartier Cartierville a travaillé de concert avec la Société de verdissement de Montréal à la récupération des eaux de pluie. Des représentants sont entrés en contact avec les propriétaires admissibles au projet. Il suffisait, par exemple, d'avoir un toit avec une bonne inclinaison. L'éco-quartier fournissait des barils ou des extensions de gouttière.

Pour en apprendre davantage sur les services offerts par les éco-quartiers, il suffit de communiquer avec l'éco-quartier du coin :

Éco-quartier Ahuntsic

10326, boulevard Saint-Laurent
Téléphone : 514 387-9505
www.ecoquartierahuntsic.ca

Éco-quartier Cartierville

5090, rue De Salaberry, bureau 102
Téléphone : 514 856-9053
www.ecoquartier.ca

Éco-quartier l'Acadie

2425, rue De Salaberry, bureau 113
Téléphone : 514 331-6775
www.eco-quartier-lacadie.ca

Éco-quartier Saint-Sulpice

1105, avenue Émile-Journault
Téléphone : 514 382-5879
www.eco-quartier.ca

Éco-quartier Sault-au-Récollet

2575, rue Fleury Est
Téléphone : 514 385-0084
www.voisinsdusault.org

Dans votre jardin, privilégiez la lutte intégrée!

Vous avez des insectes nuisibles dans votre jardin ou sur vos arbres et arbustes et vous cherchez à vous en débarrasser sans utiliser de pesticides? La lutte intégrée est à votre portée!

Qu'est-ce que la lutte intégrée?

La lutte intégrée est une approche qui consiste à combiner des techniques de contrôle variées, pour lutter contre les organismes nuisibles tout en ayant le moins d'impact possible sur la santé humaine et sur l'environnement. Plus concrètement, il s'agit d'opposer les ravageurs à leurs ennemis naturels, à les attirer dans des pièges ou à traiter les végétaux infestés avec du savon doux.

Deux ravageurs minuscules et des moyens pour intervenir



Les tétranyques

Les tétranyques ressemblent à des araignées minuscules. Ils aspirent le contenu des cellules végétales, entraînant la décoloration, le dessèchement et la chute prématurée des feuilles ou des aiguilles. Un temps chaud et sec leur est favorable. Plusieurs espèces tissent de fines toiles.

Quelques méthodes de lutte :

- Arrosez le feuillage, le tronc et les branches avec un jet d'eau puissant pour déloger les tétranyques;
- En période de canicule, aspergez régulièrement le feuillage des plantes attaquées (idéalement tôt le matin);
- Taillez et jetez les parties trop infestées;
- Ramassez les débris végétaux à l'automne pour éliminer les sources d'infestation.

Pour en savoir plus sur la lutte intégrée, consultez le Carnet horticole du Jardin botanique de Montréal au ville.montreal.qc.ca/jardin/biblio/carnet



Les cochenilles

Les cochenilles sont de petits insectes suceurs de sève qui peuvent s'attaquer à plusieurs végétaux du jardin et dans la maison. Leur corps est souvent recouvert de sécrétions qui leur confèrent des formes et des couleurs variées : petites écailles bombées, disques aplatis, boules de ouate, aspect filamenteux ou farineux, etc. Elles vivent généralement immobiles, fixées sur les feuilles, les branches, le tronc, les fruits ou les racines des plantes. Plusieurs espèces excrètent une substance sucrée et collante (miellat) qui attire les fourmis et sur laquelle se développe un champignon noir et poudreux (fumagine).

Quelques méthodes de lutte :

- Taillez et jetez les parties trop infestées. Désinfectez régulièrement les outils de coupe avec de l'alcool à friction.
- Délogez les cochenilles fixées sur le tronc et les grosses branches avec une brosse douce trempée dans de l'eau savonneuse; sur les feuilles et les jeunes rameaux, utilisez une brosse à dents ou appliquez de l'alcool directement sur les insectes à l'aide d'un coton-tige.

En dernier recours, utilisez un pesticide à faible impact dont l'ingrédient actif est le savon insecticide ou l'huile horticole. Lisez bien l'étiquette du produit.

Rédigé en collaboration avec la Direction de l'environnement et du développement durable de la Ville de Montréal et le Jardin botanique de Montréal.

Les plastiques : pratiques ou toxiques?

Texte écrit par Elyse Rémy, coordonnatrice, éco-quartier Cartierville, également de l'Institut national d'information en santé environnementale.

Les plastiques occupent une grande place dans notre quotidien. Il en existe plusieurs types ayant des propriétés diverses et fabriqués de multiples produits pétrochimiques. Certains pourraient avoir un impact sur la santé. Pouvez-vous les reconnaître? On peut les identifier grâce au symbole  visible sous les produits de plastique. Voici quelques-unes de leurs utilisations et les problèmes qui pourraient y être associés.

Types de plastiques à privilégier :

 **Polyéthylène haute densité** : vaisselle d'enfants, emballages alimentaires.

 **Polyéthylène basse densité** : sacs d'emballage, tubes de crème, etc.

 **Polypropylène** : emballages alimentaires, produits laitiers (crème glacée, lait, yogourt), verres à boire pour enfants, plats de type « Rubbermaid ».

Les produits qui migrent de ces plastiques semblent inoffensifs pour la faune, la flore et la santé humaine. Ils ont peu de risques d'être toxiques.

Types de plastiques à éviter :

 **Polyéthylène téréphtalate** (bouteilles d'eau, contenant de beurre d'arachide, etc.) : ce plastique relâcherait un peu de trioxyde d'antimoine dans l'aliment qu'il contient, et ce, proportionnellement au temps passé dans le contenant. À utiliser avec modération.

 **Polychlorure de vinyle (PVC)** : rideaux de douche, bottes de pluie, jouets souples pour enfants, tissus enduits. Pour être flexible, on y ajoute des phtalates, qui sont des perturbateurs endocriniens (c'est-à-dire qu'ils copient l'action des hormones humaines). Ils ont un impact important sur la fertilité masculine et sur le développement des organes génitaux du fœtus mâle.

 **Polystyrène** : non recyclable au Canada, on l'utilise comme emballage alimentaire : barquettes à champignons, verres et vaisselle jetable, plateaux d'aliments, portions uniques de yogourt. Le styrène sort du plastique, surtout lorsqu'exposé au gras ou à la chaleur.

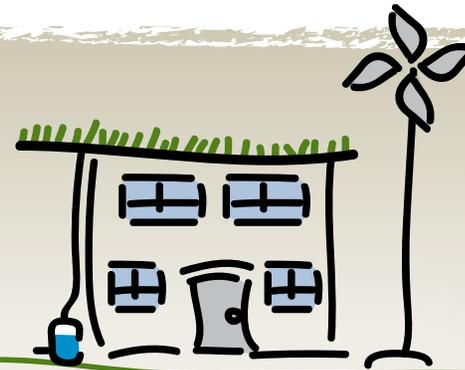
 **Le plastique 7 comprend tous les autres plastiques**, dont le **polycarbonate** (identifié par les lettres PC), rigide et transparent, parfois coloré. Les distributeurs d'eau (18 litres), bouteilles sport, contenants, vaisselle incassable transparente et accessoires de cuisine et pichets en sont souvent faits. Tout comme l'intérieur des canettes et conserves, il contient des bisphénols A, un perturbateur endocrinien relié chez l'humain à une plus grande prévalence de diabète de type 2 et de maladies cardiovasculaires.

Pour en savoir davantage, consultez le Guide pratique sur les plastiques de l'Institut national d'information en santé environnementale au www.inise.ca.



Les bâtiments verts

Texte écrit par Mathieu Régnier, consultant en environnement



Il est possible de transformer son domicile en habitation écoresponsable. Mais qu'est-ce qu'un bâtiment vert? Il sera d'abord construit en réduisant l'impact sur l'environnement et aura été conçu pour une utilisation qui ne sera pas dommageable au fil du temps. C'est ensuite et surtout un lieu où il fait bon vivre.

Vivre à l'intérieur

Au Canada, thermomètre oblige, on passe 90 % de notre temps à l'intérieur. C'est un bon argument pour penser à la qualité de vie à l'intérieur de nos habitations. Un nouveau bâtiment vert aura moins d'effets néfastes sur la santé qu'une construction traditionnelle parce qu'il ne sera pas fait de matériaux contenant des agents toxiques. Il existe plusieurs matériaux qui ne posent aucun danger pour la santé et dont la fabrication n'aura eu qu'un faible impact sur la planète. Un bâtiment vert sera aussi à l'épreuve du temps. Plus la durée de vie est longue, plus on attendra avant d'extraire de nouvelles ressources naturelles pour remplacer ce qui est défectueux. Mais il ne s'agit pas de construire à neuf. La réduction de la consommation d'énergie est déjà un bon pas. Premier conseil : une isolation efficace!

Vivre en ville, vivre plus vert?

Un bâtiment ne peut être considéré sans son milieu. Certains experts suggèrent que vivre en ville est plus écoresponsable que vivre dans un développement résidentiel monofonctionnel éloigné des centres urbains. Bien entendu, ce n'est pas ce qui permettra de qualifier toutes les résidences de l'arrondissement

de « vertes ». Un triplex situé dans un quartier urbain où les déplacements à pied sont faciles et qui serait situé à proximité des services de transport collectif, aurait un avantage en termes de durabilité par rapport au même type de logement dans une région mal desservie en transport public.

Un aspect est souvent oublié : la superficie. Un petit logement aura nécessité moins de ressources à la construction et sera plus économe en énergie. Nul doute, si l'emplacement, l'efficacité énergétique et les matériaux sont de bons critères pour définir le bâtiment vert, la petitesse est aussi une vertu.

Le saviez-vous ?

Au Canada, les bâtiments sont à l'origine de :

- 33 % de la consommation d'énergie;
- 50 % de la consommation des ressources naturelles;
- 12 % de la consommation d'eau à des fins non industrielles;
- 25 % des déchets mis en décharge;
- 10 % de la production de particules en suspension dans l'air;
- 35 % des émissions de GES¹.

Pour aller plus loin :

- Conseil du bâtiment durable du Canada - www.cagbc.org
- Société canadienne d'hypothèques et de logement www.cmhc-schl.gc.ca/fr/prin/dedu/index.cfm
- Éco Habitation - www.ecohabitation.com/galleries

¹ Conseil du bâtiment durable du Canada, Municipal Green Building Toolkit, p. 2.

Faites comme des milliers de citoyens!

Les employés de l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, comme près de 500 organisations au Québec, ont participé au Défi Climat et vous invitent à vous joindre à l'effort collectif de lutte aux changements climatiques.

Jusqu'au 30 avril, des milliers de citoyens prendront des engagements pour modifier certaines de leurs habitudes de vie afin de réduire leurs émissions de gaz à effet de serre.

Pourquoi relever le Défi Climat?

- pour faire sa part pour l'environnement;
- pour participer au mouvement pour une société plus durable;
- pour réduire sa consommation d'énergie;
- pour respecter les générations futures;
- pour améliorer sa qualité de vie et sa santé;
- pour gagner des prix!

Participez au Défi Climat!

Vous pouvez faire une différence

La lutte aux changements climatiques est l'affaire de tous et les petits gestes additionnés les uns aux autres font une réelle différence. Engagez-vous à délaissier la viande une journée par semaine, à remplacer votre chauffage au mazout désuet ou encore à faire vos petits déplacements à pied ou à vélo! Faites votre choix parmi les 31 gestes proposés pour réduire vos émissions de gaz à effet de serre : www.deficlimat.qc.ca

Nombreux prix à gagner, dont :

- un forfait de trois nuits pour deux dans les Chics-Chocs à l'auberge de la SEPAQ (réservé aux inscriptions en ligne)
- Des titres de transport collectif
- Un abonnement d'un an à Communauto
- Un vélo de ville

Défi
Climat
Chaque geste compte



COLLECTE DES RÉSIDUS VERTS



Les « résidus verts » sont les résidus organiques qui proviennent de votre jardin, de votre cour ou de votre potager. Lorsque ceux-ci sont envoyés au site d'enfouissement, leur décomposition produit des gaz à effet de serre, responsables des changements climatiques.

Contribuez plutôt à préserver un milieu de vie plus sain et plus vert en participant à la collecte sélective des résidus verts ! Ils seront ensuite transformés en engrais naturel : le compost !

PARTICIPEZ ! C'EST FACILE !

HORAIRE DES COLLECTES POUR L'ARRONDISSEMENT D'AHUNTSIC-CARTIERVILLE

AVRIL

Les mercredis 21 et 28 avril

MAI

Les mercredis 5, 12 et 19 mai

ACCEPTÉS

Résidus horticoles, brindilles, feuilles, tiges, gazon, restes provenant du potager, etc. Les petites branches de moins de 1 m de long et de 5 cm de diamètre sont aussi acceptées.

REFUSÉS

Les restes de table, la terre, la pierre, les litières et les excréments ainsi que les branches de plus de 5 cm de diamètre ou les souches.

Le matin de la collecte entre 5 h et 8 h, déposez vos résidus en bordure de rue, préférablement dans un contenant rigide réutilisable, comme une poubelle, ou encore dans des sacs en papier compostables spécialement conçus à cet effet. Les boîtes de carton et les sacs de plastique transparent ou orange sont également acceptés.

Information : 311

ville.montreal.qc.ca/environnement

Montréal 

Équiterre

Je m'active dans mon quartier

Pour ma santé, celle de mes commerces
et de mon environnement!



La campagne « Je m'active dans mon quartier » d'Équiterre maintenant à Ahuntsic-Cartierville!

Conjuguer transport actif, collectif et achats de proximité, tel est l'objectif de cette campagne qui propose des gestes gagnants pour contribuer à faire d'Ahuntsic-Cartierville un lieu sain, attrayant et sécuritaire où il fait bon vivre en famille.

Les résidants du district de Bordeaux-Cartierville seront particulièrement visés au cours de l'été prochain! Surveillez le site Internet de l'arrondissement et vos journaux locaux pour plus de détails!

Visitez également le site www.equiterre.org/quartier



Je marche ou je roule à vélo

pour me déplacer dans mon quartier.

J'achète près de chez moi

dans les commerces et services avoisinants.

Je m'informe

sur le transport actif et l'achat de proximité.

Je passe à l'action

grâce aux outils d'Équiterre.

Campagne menée par la CDEC Ahuntsic-Cartierville en partenariat avec l'arrondissement d'Ahuntsic-Cartierville, Équiterre, le CLIC de Bordeaux-Cartierville, l'Éco-quartier Cartierville et plusieurs autres partenaires.

Transport écologique

Ahuntsic-Cartierville
Montréal